

année financière. Il est impossible de terminer les travaux en entier au cours de la présente année financière.

**M. Black (Cumberland):** Ces travaux ont-ils été accordés au moyen de soumissions?

**L'hon. M. Chevrier:** En effet.

**M. Black (Cumberland):** A un montant fixe?

**L'hon. M. Chevrier:** Oui.

**M. Black (Cumberland):** Quels sont les entrepreneurs et quel est le montant du contrat?

**L'hon. M. Chevrier:** L'entrepreneur est M. T. C. Gorman et le montant du contrat est \$1,216,777. Le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire.

**M. Black (Cumberland):** Ces travaux compléteront-ils toutes les nouvelles installations dont on a besoin à North-Sydney?

**L'hon. M. Chevrier:** Non, car le coût estimatif des travaux est de \$2,600,000. Il faudra construire des hangars, exproprier des terrains et obtenir de l'outillage. Le coût estimatif des travaux est de \$2,600,000, et le contrat a été accordé à cet entrepreneur, au montant précité.

**M. Drew:** Dans le cas présent, le crédit d'un million et demi adopté l'an dernier s'ajoute-t-il au montant de cette année?

**L'hon. M. Chevrier:** Non.

**M. Drew:** De sorte que le montant disponible cette année sera de \$1,660,000?

**L'hon. M. Chevrier:** C'est exact.

**M. Drew:** Le crédit de cette année ne permettra donc pas de terminer les travaux?

**L'hon. M. Chevrier:** C'est exact.

**M. Drew:** Quand espère-t-on terminer ces travaux?

**L'hon. M. Chevrier:** On me dit qu'ils ne seront pas terminés avant l'été de 1952.

(Le crédit est adopté.)

498. Construction de nouvelles installations de quai et de terminus à Port-aux-Basques (T.-N.)—Capital, \$500,000.

**M. Drew:** Le crédit a trait à l'aménagement ou à l'acquisition d'immeubles, d'installations et de terrains à Port-aux-Basques. Le ministre nous dira-t-il exactement ce qu'on a l'intention de faire et dans quelle mesure les travaux vont compléter les aménagements requis à cet endroit, qui, sauf erreur, est un des terminus choisis pour le service de transport projeté?

**L'hon. M. Chevrier:** Oui, le député a raison. Il s'agit de pourvoir aux installations

nécessaires à l'autre extrémité du parcours entre North-Sydney et Port-aux-Basques. Le coût estimatif de la construction d'un nouveau quai et de nouveaux aménagements de terminus s'établit à trois millions et demi. Le crédit à l'étude n'est que d'un demi-million parce qu'on estime qu'il ne sera pas possible, durant l'année financière en cours, de faire progresser les travaux suffisamment pour qu'on puisse demander des soumissions. Cet argent servira à l'acquisition ou à l'aménagement de bâtiments, d'ouvrages, de terrains et de nouvel outillage.

**M. Drew:** Quand croit-on que les travaux projetés à Port-aux-Basques seront terminés?

**L'hon. M. Chevrier:** Guère avant 1953, je crois.

**M. Drew:** J'explique pourquoi j'ai posé ma question. On croit apparemment que les travaux se termineront à North-Sydney avant l'été de l'an prochain. Si j'ai bien compris, le reste des travaux nécessaires en vue de doter l'autre terminus d'installations tout aussi satisfaisantes durera jusqu'à l'été de 1953.

**L'hon. M. Chevrier:** C'est exact.

(Le crédit est adopté.)

499. Construction ou acquisition de transbordeurs à autos, selon le détail des affectations—Capital, \$2,550,000.

**M. Drew:** Si je comprends bien, le crédit se rattache à deux postes antérieurs et vise l'acquisition d'un bac transbordeur pour automobiles, qui fera le service entre North-Sydney et Port-aux-Basques. Le coût estimatif de ce bateau est de \$4,500,000. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi dans le présent cas on ne demande que \$2,500,000 et non pas le montant entier de \$4,500,000, ce que le bateau coûtera.

**L'hon. M. Fournier:** Parce que la construction de ces vaisseaux prend d'ordinaire deux ou trois ans, parfois plus. Nous ne prévoyons pas dépenser le plein montant de \$4,500,000 au cours de la présente année financière, parce que le bateau ne sera pas prêt.

Nous sommes à préparer les plans et devis et nous estimons que les versements échelonnés durant l'année financière s'élèveront à deux millions et demi de dollars.

**M. Drew:** Le contrat en vue de la construction de ce navire a-t-il été adjugé?

**L'hon. M. Chevrier:** Oui. L'adjudicataire est la Canadian-Vickers de Montréal.

**M. Drew:** Quand ce navire sera-t-il prêt?

**L'hon. M. Chevrier:** En 1953.

**M. Drew:** On compte donc que les travaux seront parachevés à Port-aux-Basques en